



Commune de OZAN

Département de l'AIN

REVISION DU PLU

Approbation



3a - Zonage - plan d'ensemble

Echelle : 1/5000°

Document en date du 12 décembre 2012

Vu pour être annexé à notre délibération en date de ce jour, Le Maire	PLU approuvé en :	2006
	Revision du PLU préscrite le :	16 janvier 2009
(Nom, Prénom, Qualité) Pour copie conforme, Le Maire	Revision du PLU approuvé le :	

PAISAGE URBANISME ARCHITECTURE ARCHITECTURE INTERIEURE

PI GARDIN Paysagiste d.p.l.g. - B. BENOIT Architecte d.p.l.g. - G. GOUIN Architecte d'intérieur
Membres de la S.C.A. Atelier de Trévigne
Téléphone 03 78 38 10 10 - 03 78 38 10 10 - 03 78 38 10 10

LEGENDE

- Zone UA correspondant au centre-bourg ancien
- Zone UAa correspondant aux extensions pavillonnaires du centre-bourg ancien
- Zone UB correspondant aux hameaux
- Zone UL à vocation touristique
- Zone 1AU correspondant aux zones de développement à vocation d'habitat à court terme
- Zone 2AU correspondant aux zones de développement à vocation d'habitat à long terme
- Zone UX à vocation d'activités
- Zone N correspondant aux secteurs présentant un intérêt environnemental et paysager
- Zone Nh permettant l'extension mesurée du bâti existant et la création d'annexes
- Zone Ah permettant l'extension mesurée du bâti existant et la création d'annexes
- Zone A correspondant aux terrains agricoles
- Zone Ah permettant l'extension mesurée du bâti existant et la création d'annexes
- Emplacements Réservés
- Espaces Boisés Classés

- Haies repérées au titre de l'article L123-1-5 7°
 - Elements remarquables repérés au titre de l'article L123-1-5 7°
 - Secteurs repérés au titre de l'article L123-1-5 7°
- Pour informations**
- Sites agricoles et rayon de réciprocité
 - Zone rouge du PPRi Saône